

Compte-rendu du COPIL N° 8 Viaduc du Viaur du 30 novembre 2022

Présents :

- Didier Somen, Président Communauté de Communes Carmausin-Ségala (le matin)
- Christian Bordoll, Vice-président 3CS en charge du Tourisme
- Loris Cariou, PETR Albigeois & Bastides
- Laure Fraysse, PETR Centre-Ouest Aveyron (le matin)
- Jean-Luc Tarroux, Maire de Tauriac-de-Naucelle
- Cathy Bessière, Mairie de Tauriac-de-Naucelle (l'après-midi)
- Vincent Hurtes, CAUE Aveyron (l'après-midi)
- Nathalie Amiot, CAUE Tarn (l'après-midi)
- Karine Lacam, EPAGE du Viaur (l'après-midi)
- André Bories, Vice-président Pays Segali Communauté en charge du Tourisme
- Rolande Azam, Conseillère municipale Mairie de Tanus
- Sandrine Molinié, Mission Patrimoine culture Aveyron (l'après-midi)
- Sophie Pillods, oreilles en balade (le matin)
- Chantal Pauzié, représentante de M. Malaterre (le matin)
- Hélène Bibal, Directrice OT Pays Segali (l'après-midi)
- Amandine Gonsales, Directrice OT Ségala Tarnais

Excusés :

- Karine Clément, Présidente Pays Segali Communauté
- Isabelle Sudres, DGA Pays Segali Communauté
- Virginie FIRMIN, conseillère départementale
- Solange Espie, Association Valorisation Viaduc du Viaur
- Hubert Delamare, CCI du Tarn en charge du Tourisme
- Guy Malaterre, Conseiller départemental du Tarn
- Agnès Simonin, DREAL Occitanie
- Corinne Kron-Ramirez, DREAL Occitanie

Ce nouveau comité de pilotage du projet UNESCO-Viaduc du Viaur présentait les sujets suivants en deux temps dans la journée : le matin étaient abordés le retour sur la cérémonie du Viaduc du Viaur, le projet Oreilles en balade, les visites de CIAP en Aveyron, les outils de communication et de promotion du viaduc, la campagne photos et vidéos et le dossier de candidature ; et l'après-midi la présentation de l'étude en cours a été menée par les CAUE.

La présentation est jointe à ce compte-rendu. Le rapport de la phase 2 de l'étude « Les paysages du Viaur » sera transmis par mail après correction et validation des présidents des intercommunalités.

- I. [Cérémonie du dévoilement de la plaque Monument historique](#)
 - a) [Un bel évènement mais un manque d'émulation de la part des habitants](#)

Nombreuses ont été les personnalités politiques et membres d'association présentes le samedi 17 septembre 2022 pour la cérémonie au pied du viaduc du Viaur.

Néanmoins, il est noté l'absence certaines des habitants des communes environnantes.

Serait-ce en raison de la communication ?

b) Les plaques

Deux fautes de frappe ont été lues sur les plaques nominatives.

Les deux plaques seront mises à nouveau en fabrication. L'installation des plaques sera programmée et effectuée par chaque mairie.

II. Le projet Oreilles en balade

a) Ecoute des 3 audios enregistrés avec des adultes

Les témoignages de la dizaine de témoins adultes et les montages sons ont été validés par les membres présents du COPIL.

Ecoute de « Aire du Gô » : le son présente le lien entre le Tarn et l'Aveyron. Le dernier témoignage est en occitan.

Ecoute « Aire Malfettes » : le son présente la halte Paul Bodin, l'hôtel Anglès et son parc. Le dernier témoignage est en occitan.

Ecoute « Aire Les terrasses du Yunnan » : le son présente le Ségala, l'usage de la chaux. Le dernier témoignage est en occitan.

Le + : des rushes de témoignages en complément seront à la disposition des intercommunalités pour compléter les sites internet des destinations et le site Oreille en balade. Les thèmes abordés sont l'expropriation pour construire le viaduc, la traversée du viaduc via le tablier, la montée des arches, le train, les foires.

Les témoignages des élèves devraient être prêts à la fin du mois de janvier.

b) Présentation et communication de ce projet

Il faut organiser la présentation auprès des témoins adultes et des classes dès que possible, avant les vacances de février 2023 (avant le samedi 18 février 2023).

Les écoles seront contactées début janvier pour proposer 1 date afin d'organiser la sortie pour les scolaires avec un minibus.

Des livres de Max Assié seront offerts aux adultes ayant participé. Et un pot de l'amitié leur sera offert.

Les OT devront transmettre à Sophie Pillods les logos des intercommunalités, de l'Europe, les sites internet des communes, des intercommunalités et des destinations.

Concernant la communication, les communautés de communes, les OT et oreilles en balade devront programmer en même temps la diffusion des témoignages sur leur site internet et les réseaux sociaux.

Un communiqué de presse sera présenté aux membres du COPIL pour validation afin d'annoncer le projet et la diffusion des sons.

Une idée est suggérée : organiser un jeu dans les communes pour tenter de reconnaître les voix des témoins.

Par ailleurs, afin d'alimenter le site Oreilles en balade, le prestataire demande de lister les activités sur le viaduc du Viaur.

III. Visites des CIAP en Aveyron

a) Retour sur les 2 visites effectuées

Deux visites intéressantes avec des lieux offrant des objectifs différents et des aménagements divers.

Il est proposé de chercher des informations sur le pont de la caille, proche de Genève.

b) Le devenir de l'Hôtel Angles

Une visite de l'Hôtel Anglès sera organisée prochainement.

Il reste de l'argent sur le fonds de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT). Pour information, l'Agence nationale de la cohésion des territoires est au service des élus et de leurs projets de territoires. Elle est présente à chaque étape de la réalisation de leurs projets, de l'idée à la concrétisation. Grâce au fonds, il serait envisagé de demander de l'aide en termes d'ingénierie et pour la prise en charge d'un bureau d'études.

Il faudrait donc saisir les préfets de l'Aveyron et du Tarn et les DDT.

<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/laccompagnement-de-projets-sur-mesure-316>

Les élus aimeraient vraiment de l'aide pour réfléchir au projet de réhabilitation de cet ancien hôtel.

IV. Exposition et totems

Une dernière relecture de chacun des panneaux de l'exposition et des totems a été faite.

Dès les corrections réalisées, les éléments seront fournis au service d'impression.

V. Cahier des charges campagne photos et vidéos

Des corrections ont été apportées.

Il n'y aura pas de procédure de marché public au vu du montant. Seulement plusieurs devis seront comparés. Des books devront être demandés aux prestataires sollicités et une rencontre éventuelle avec eux pour faire un choix.

VI. Site internet et charte graphique européens

Les éléments graphiques sont approuvés par les membres du COPIL. Il y a tout de même des points à corriger sur les baselines des logos.

Depuis le COPIL, un échange a été fait entre l'OT de St Flour et l'OT du Ségala Tarnais. Il sera demandé à l'Allemagne de fournir 4 logos pour l'association Ambition Patrimoine Mondial Viaducs Garabit et Viaur. Les baselines seront modifiées en fonction du nom abrégé de l'association, mais aussi Ponts à grande arche de la fin du XiXème s. en Europe, Patrimoine Mondial Viaduc du Viaur, Patrimoine Mondial Viaduc de Garabit. Il sera demandé également l'accès à la police utilisé, des pages pré-établies (page de couverture de documents, différents pages de documents pour les dossiers de presse, les communiqués de presse, les powerpoints..., différents formats (paysage et portrait) ...

Concernant le site internet, 3 scénarii se présentent :

- 1 entrée association pour la candidature des viaducs
- 1 entrée par viaduc
- 3 mini-sites : 1 pour asso, 1 pour Viaur, 1 pour Garabit

L'idée serait de faire remonter sur ce.s site.s les animations (via APIDAE / Caravellis afin d'éviter des saisies et des mises à jour), les visites guidées et les hébergements (via APIDAE / Caravellis aussi).

Coût actuel pour la package basic : 990 €

Coût actuel pour le package web : 5 900 € + 720 € / an (hébergement et nom de domaine) + taxes

VII. Points d'avancée sur le dossier Viaduc

a) Rendez-vous avec le Ministère de la Culture à Paris

Cf. Présentation

b) Rendez-vous avec la DREAL Occitanie

Cf. Présentation

c) Désimperméabilisation des sols

Faisant suite à l'appel à projet, 2 communes ont été retenues : Carmaux et Gramond. Une visite in situ sera programmée suivi d'ateliers.

VIII. Etude les paysages du Viaur : Présentation de la phase 2

En préambule, les techniciens des CAUE du Tarn et de l'Aveyron ont rappelé leurs missions et le contexte de l'étude commandée par les communautés de communes.

La 1^{ère} phase qui avait été restituée comprenait un état des lieux et un diagnostic.

La 2^{ème} phase rapporte une étude sur les paysages, une analyse et une présentation des enjeux à l'échelle du territoire sur le périmètre défini de 20 km.

La présentation rappelle en quoi cette étude va servir aux territoires. A travers cette présentation, sont partagés les atouts des paysages naturels, des éléments en lien avec le volet ferroviaire, des façonnages des diverses époques.

Ce qui ressort de cette présentation est l'aspect naturel environnant le viaduc avec notamment une mise en lumière des paysages naturels (plateaux, vallées, etc.), et du réseau de déplacement secondaire : des sentiers de randonnée existants (pédestres, cyclo-touristiques, équestres) qui devront être plus valorisés à travers des projets de circuits, des aménagements et des séjours.

Le patrimoine bâti ferroviaire toujours visible pourrait faire l'objet d'une valorisation par le biais de la découverte dans un parcours (de haltes en gares par exemple) par de la mobilité douce, et devenir le porteur d'une nouvelle attractivité par le biais de partenariats et de création de bien et de services. La possibilité de faire rayonner le viaduc dans le territoire du Ségala est ainsi proposée.

Cette présentation est utile pour les réflexions sur les futurs aménagements.

Il est nécessaire de sensibiliser tous les maires des communes des territoires (Pays Ségali et Carmausin-Ségala) au projet « Les paysages du Viaur » pour leur PLU, pour la conservation et/ou la restauration du bâti ferroviaire. Le rapport devra être adressé à tous les conseillers communautaires et maires.

Les CAUE se tiennent à la disposition des conseils communautaires et de l'association des maires pour venir expliquer ce projet.

La richesse de la présentation est remarquée et félicitée. Cependant pour certains membres du COPIL, il manque l'approche par la rivière Viaur. Paraissant comme une évidence aux yeux des techniciens des CAUE, le Viaur n'a pas été la porte d'entrée au cours de cette phase mais l'initiative était de parler plutôt des réseaux secondaires. Afin de respecter la décision des membres présents, la présentation sera actualisée avec des données complémentaires dont l'approche par le Viaur mais aussi par une liste de points de vue des deux viaducs (ferroviaire et routier).

N'ayant pas d'autres sujets à aborder, la séance est levée.